



GROUPE ÉLECTROGÈNE INVERTER

AY-8000 INVERT E

Réf. 5430430

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Ce manuel contient les informations nécessaires pour installer, utiliser et entretenir en toute sécurité le groupe électrogène inverter AYERBE AY-8000 INVERT E (réf. 5430430). L'appareil associe un moteur à essence à quatre temps à un alternateur inverter à aimants permanents qui fournit un courant alternatif monophasé de 230 V ~ 50 Hz à onde sinusoïdale pure, adapté aux équipements électroniques sensibles, ainsi qu'une sortie de 12 V en courant continu. Il est logé dans un capot insonorisé équipé de quatre roues, dont deux pivotantes avec frein, d'une poignée rabattable et d'une poignée de transport ; il dispose d'un afficheur numérique, d'un démarrage électrique par bouton-poussoir, d'un démarrage à distance au moyen des télécommandes sans fil fournies et d'un lanceur manuel, et peut être couplé en parallèle avec un second groupe identique.

Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie du groupe et gardez-le à la disposition du personnel appelé à l'utiliser. En cas de cession ou de revente de l'appareil, remettez-le accompagné de ce manuel et des deux télécommandes.

Utilisation prévue

Le groupe est destiné à fournir provisoirement de l'énergie électrique à des outils, des équipements de chantier, de l'éclairage et des appareils domestiques ou de loisirs, à l'extérieur et dans des lieux bien ventilés, dans les limites de puissance indiquées dans les caractéristiques techniques.

Est considéré comme une utilisation incorrecte, entre autres :

- 1) Faire fonctionner le groupe à l'intérieur, dans des garages, des sous-sols, des tentes, des véhicules ou tout autre espace fermé ou mal ventilé.
- 2) Raccorder le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment sans dispositif de commutation empêchant le couplage avec le réseau public.
- 3) Alimenter des récepteurs triphasés, en 60 Hz ou dont la puissance totale dépasse la puissance nominale du groupe.
- 4) Alimenter des appareils médicaux ou de maintien des fonctions vitales.
- 5) L'utiliser sous la pluie ou la neige, en atmosphère explosive ou à proximité de matières inflammables.
- 6) Le coupler en parallèle avec des groupes d'un autre modèle ou avec des câbles non fournis par AYERBE.
- 7) Démarrer le groupe avec la télécommande sans avoir vérifié au préalable qu'il est installé conformément à ce manuel.
- 8) Modifier le régulateur de vitesse, le système d'échappement ou l'installation électrique, ou remplacer des composants par des pièces non d'origine.

Identification du produit

La plaque signalétique, située sur le côté entretien du capot (FIG. 2, n° 9), indique le modèle, la tension, la fréquence et la puissance. Le numéro de série figure sur l'étiquette de la face arrière (FIG. 3, n° 16). Pour toute demande d'information ou de pièces détachées, indiquez toujours le modèle, la référence AYERBE et le numéro de série de l'appareil.

Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage est intact et que la livraison est complète : groupe électrogène, deux télécommandes et accessoires (FIG. 5 et FIG. 6). Le groupe pèse 105 kg : pour le sortir de son carton et pour le soulever, utilisez un moyen de levage adapté ou faites-vous aider par plusieurs personnes, en le tenant par la poignée de transport et par la base, jamais par la poignée rabattable. Il est livré sans huile moteur et avec le câble négatif de la batterie débranché ; avant le premier démarrage, suivez le chapitre MONTAGE ET MISE EN SERVICE. Les matériaux d'emballage doivent être déposés dans les conteneurs de tri sélectif et tenus hors de portée des enfants.

Pièces détachées et modifications

Utilisez exclusivement des pièces détachées d'origine AYERBE. Toute modification du groupe ou de ses composants annule la garantie et la déclaration « CE » de conformité, et transfère la responsabilité des conséquences à son auteur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristique	AY-8000 INVERT E
Groupe électrogène	
Référence AYERBE	5430430
Type d'appareil	Groupe électrogène inverter à essence, avec capot insonorisé
Puissance maximale	7 500 W
Puissance nominale	7 000 W
Tension / fréquence	230 V ~ 50 Hz, monophasé, onde sinusoïdale pure
Taux de distorsion harmonique (THD)	< 3 %
Prises de courant alternatif	2 prises schuko 230 V — 16 A et 1 prise CEE 230 V — 32 A, avec clapet IP44
Disjoncteurs CA	16 A, 32 A et 54 A
Sortie courant continu	12 V, avec protecteur
Autres raccordements	Bornes de couplage en parallèle, prise ATS et borne de mise à la terre
Afficheur numérique	Heures de fonctionnement, tension, charge et fréquence
Voyants	Tension, fréquence et heures
Système de démarrage	Électrique par bouton-poussoir, à distance par télécommande sans fil et manuel par lanceur
Télécommandes	2, sans fil à deux boutons (démarrage et arrêt), fournies
Batterie de démarrage	12 V — 14 Ah, au plomb-acide étanche
Capacité du réservoir	26 l
Autonomie à 75 % de charge	12 heures
Niveau sonore	91 dB(A) LWA · 67 dB(A) LpA à 7 m
Température ambiante maximale de travail	40 °C
Moteur	
Fabricant / modèle	KIOTSU KT-425
Type	Monocylindre quatre temps, OHV
Cylindrée	459 cm ³
Puissance	14 ch
Refroidissement / aspiration	Par air / naturelle
Carburant	Essence sans plomb 95
Consommation à 75 % de charge	2,1 l/h
Huile moteur	SAE 10W-30 — API SJ ou supérieure
Capacité d'huile	1,1 l
Protection manque d'huile	Arrêt automatique du moteur
Bougie	NGK BPR7ES ou équivalente — écartement 0,7–0,8 mm
Jeu aux soupapes à froid	Admission 0,10–0,15 mm · échappement 0,15–0,20 mm
Alternateur	
Type / excitation	Inverter / aimants permanents
Pôles	2

Caractéristique	AY-8000 INVERT E
Classe d'isolation	H
Indice de protection	IP23
Tolérance de tension	± 1 %
Revêtement	Standard (sans imprégnation)
Dimensions et poids	
Dimensions (L x l x H)	820 x 780 x 640 mm
Poids	105 kg

AYERBE se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le groupe se compose d'un moteur à essence quatre temps refroidi par air et d'un alternateur inverter, logés dans un capot insonorisé en plastique. Le panneau de commande regroupe les commandes de démarrage, l'afficheur numérique, les protections, les prises de courant et les raccordements auxiliaires. Pour ses déplacements, il dispose d'une poignée de transport, d'une poignée rabattable et de quatre roues, dont deux pivotantes avec frein.



FIG. 1 — Vue de face



FIG. 2 — Côté entretien



FIG. 3 — Face arrière

N°	Composant	N°	Composant
1	Bouchon du réservoir de carburant	9	Plaque signalétique
2	Jauge de carburant	10	Poignée du lanceur
3	Poignée de transport	11	Étiquette surfaces chaudes
4	Panneau de commande (FIG. 4)	12	Sortie d'échappement avec pare-étincelles
5	Grille de ventilation	13	Trappe d'entretien
6	Roues fixes	14	Roues pivotantes avec frein
7	Trappe d'accès à la batterie	15	Étiquette des consignes de sécurité
8	Poignée rabattable	16	Étiquette du numéro de série

La trappe d'entretien (n° 13) donne accès au filtre à air, à la bougie et à l'orifice de remplissage d'huile avec sa jauge. Le bouchon de vidange d'huile est accessible par la trappe d'accès à l'huile du panneau latéral.

Panneau de commande

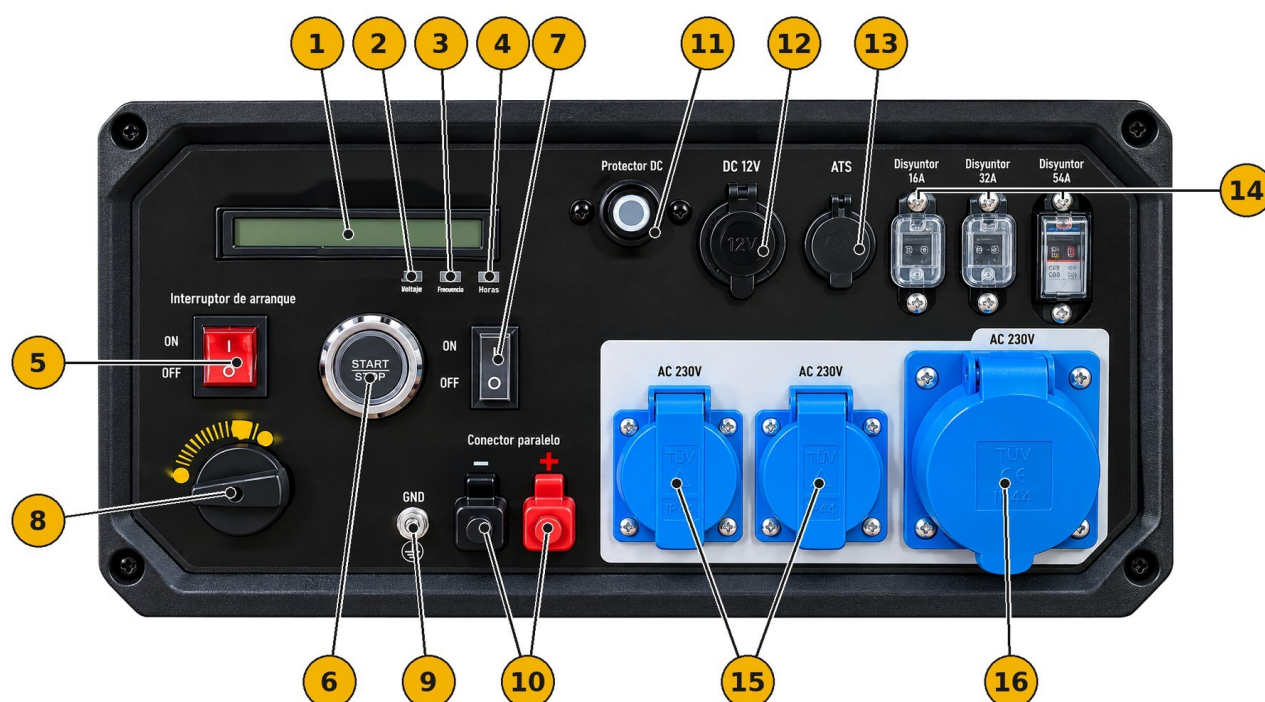


FIG. 4 — Panneau de commande

N°	Élément	Fonction
1	Afficheur numérique	Affiche les heures de fonctionnement, la tension, la charge et la fréquence
2	Voyant de tension	Voyant indicateur de tension
3	Voyant de fréquence	Voyant indicateur de fréquence
4	Voyant d'heures	Voyant indicateur des heures de fonctionnement
5	Interrupteur de démarrage (ON / OFF)	Active le démarrage électrique et le démarrage à distance. Laissez-le sur OFF lorsque le groupe n'est pas utilisé
6	Bouton START / STOP	Démarrage et arrêt électriques du moteur (maintenez-le enfoncé)
7	Interrupteur de ralenti (ECO)	ON : le régime moteur s'adapte à la charge. OFF : régime maximal
8	Sélecteur moteur (OFF / RUN)	Point jaune de droite, OFF : moteur arrêté et arrivée de carburant fermée. Point jaune de gauche, RUN : démarrage et fonctionnement
9	Borne de mise à la terre (GND)	Raccordement du châssis du groupe à la terre
10	Bornes de couplage en parallèle	Raccordement du câble de couplage à un second groupe identique

N°	Élément	Fonction
11	Protecteur CC	Protège la prise 12 V. Son bouton ressort en cas de déclenchement
12	Prise 12 V CC	Sortie de courant continu pour la charge de batteries 12 V, avec capuchon
13	Prise ATS	Raccordement du coffret d'inversion de sources automatique AYERBE, avec capuchon
14	Disjoncteurs CA (16 A, 32 A et 54 A)	Se déclenchent en cas de surcharge ou de court-circuit. Ils doivent être enclenchés pour que les prises soient sous tension
15	Prises schuko 230 V ~ 16 A	Sorties de courant alternatif, avec clapet IP44
16	Prise CEE 230 V ~ 32 A	Sortie de courant alternatif, avec clapet IP44

Accessoires fournis



FIG. 5 — Accessoires fournis

N°	Accessoire	N°	Accessoire
1	Entonnoir de remplissage d'huile	5	Tournevis
2	Clé à bougie avec barre	6	Fiche CEE 230 V — 32 A
3	Câble de charge de batteries 12 V avec pinces	7	Trousse à outils
4	Fiches schuko 230 V, 2 unités	8	Télécommandes, 2 unités (FIG. 6)

Télécommandes

Le groupe est livré avec deux télécommandes sans fil, déjà appairées, qui permettent de démarrer et d'arrêter le moteur sans s'approcher du panneau de commande. Les télécommandes n'agissent que sur le moteur : le branchement et le débranchement des récepteurs doivent toujours se faire sur le groupe lui-même.



FIG. 6 — Télécommandes

Lettre	Élément	Fonction
A	Bouton ON (cadenas ouvert)	Démarre le moteur
B	Bouton OFF (cadenas fermé)	Arrête le moteur
C	Voyant de transmission	S'allume lorsqu'on appuie sur l'un des boutons
D	Étiquette d'identification (ID)	Code de la télécommande. Notez-le avec le numéro de série du groupe

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez intégralement ce chapitre avant d'utiliser le groupe. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des intoxications, des chocs électriques, des incendies, des brûlures ou des blessures graves.

Signal	Signification
DANGER	Situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves.
ATTENTION	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.
REMARQUE	Information utile pour la bonne utilisation de l'appareil.

DANGER — Monoxyde de carbone

- 1) Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut provoquer la mort en quelques minutes. En cas de vertiges, de nausées, de maux de tête ou de faiblesse, sortez immédiatement à l'air libre et appelez les secours (112).
- 2) Utilisez le groupe uniquement à l'extérieur, jamais dans des habitations, garages, sous-sols, abris, tentes, véhicules ou caravanes, même portes et fenêtres ouvertes.
- 3) Orientez la sortie d'échappement (FIG. 2, n° 12) à l'écart des portes, fenêtres, prises d'air et lieux où se trouvent des personnes, et placez le groupe sous le vent.
- 4) Avant de démarrer le groupe avec la télécommande, assurez-vous qu'il est installé à l'air libre, conformément à « Emplacement du groupe », et que personne ne se trouve près de la sortie d'échappement. Ne le démarrez pas à distance s'il a pu être déplacé dans un lieu fermé.
- 5) Ne modifiez pas le système d'échappement.

DANGER — Risque électrique

- 1) Le groupe produit une tension dangereuse. Ne touchez pas de câbles dénudés, de fiches ou de prises endommagées, et ne manipulez pas le groupe ni les récepteurs avec les mains mouillées ou sur un sol détrempé.
- 2) N'utilisez pas le groupe sous la pluie ou la neige, ni à proximité de piscines ou d'arroseurs.
- 3) Utilisez des rallonges en parfait état, de section adaptée à la puissance et à la longueur, et aptes à un usage extérieur.
- 4) Ne raccordez pas le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment, sauf par l'intermédiaire d'un inverseur installé par un électricien qualifié conformément à la réglementation en vigueur. Un retour de tension vers le réseau peut électrocuter les agents du distributeur d'électricité.
- 5) Lorsque le groupe alimente plusieurs récepteurs sur un chantier ou une installation provisoire, utilisez un coffret équipé d'une protection différentielle et réalisez la mise à la terre conformément à la réglementation en vigueur.
- 6) Ne branchez pas et ne débranchez pas le câble de couplage lorsque l'un des groupes est en marche.

DANGER — Incendie et explosion

- 1) L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables. Faites le plein moteur arrêté et froid (attendez au moins deux minutes), à l'air libre et sans fumer, à l'écart des étincelles, des flammes et des sources de chaleur.
- 2) Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Essayez immédiatement tout débordement et attendez l'évaporation avant de démarrer.
- 3) Ne faites pas le plein directement à la pompe de la station-service : utilisez un jerrican homologué pour l'essence.
- 4) Ne transportez pas et ne stockez pas le groupe avec de l'essence dans le réservoir près de flammes, poêles, chauffe-eau ou appareils électriques susceptibles d'enflammer les vapeurs.
- 5) Maintenez le groupe à plus de 1,5 m des bâtiments, de la végétation sèche et de toute matière combustible. Ayez toujours un extincteur à portée de main.
- 6) Ne faites pas fonctionner le groupe sans pare-étincelles ou avec un pare-étincelles endommagé.

AVERTISSEMENT — Surfaces chaudes, pièces en mouvement et démarrage à distance

- 1) Le silencieux et le moteur atteignent des températures très élevées pendant le fonctionnement et quelque temps après l'arrêt. Ne les touchez pas et laissez refroidir le groupe avant de le ranger ou de l'entretenir.
- 2) Ne faites pas fonctionner le groupe avec la trappe d'entretien ouverte ou sans les protections. Tenez les mains, les cheveux, les vêtements amples et les bijoux à l'écart des pièces mobiles.
- 3) Tirez sur le lanceur d'une main ferme : le retour brusque du cordon peut blesser la main ou le bras. Avant de démarrer, débranchez tous les récepteurs.
- 4) Avec l'interrupteur de démarrage sur ON et le sélecteur sur RUN, le moteur peut démarrer à tout moment depuis une télécommande. Placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de démarrage sur OFF avant de faire le plein, de transporter, de nettoyer ou d'effectuer toute opération d'entretien, et chaque fois que le groupe n'est pas utilisé.
- 5) Rangez les télécommandes hors de portée des enfants et des personnes non autorisées, et ne les gardez pas dans une poche où leurs boutons pourraient être actionnés accidentellement.
- 6) Lorsque vous travaillez avec deux groupes en parallèle, espacez-les d'au moins 50 cm : la chaleur de l'échappement de l'un peut déformer le capot de l'autre.
- 7) Le groupe pèse 105 kg. Ne le soulevez pas sans moyen de levage adapté ou sans l'aide nécessaire, et ne le déplacez pas sur des pentes.

ATTENTION — Utilisation et préservation du groupe

- 1) Ne dépassez pas la puissance nominale du groupe ni l'intensité des prises. Une surcharge peut endommager le groupe et les récepteurs raccordés.
- 2) Installez le groupe sur une surface ferme, plane et horizontale, avec les freins des roues pivotantes (FIG. 2, n° 14) serrés, et ne l'inclinez pas pendant le fonctionnement afin d'éviter les fuites d'huile ou de carburant.
- 3) N'obstruez pas les grilles de ventilation ni l'échappement, et n'y introduisez aucun objet. N'exposez pas le groupe à la poussière, à l'humidité ou à des vapeurs corrosives.
- 4) Arrêtez immédiatement le groupe s'il perd sa sortie électrique, produit des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou vibre anormalement.
- 5) Ne modifiez pas le régulateur de vitesse réglé en usine : le groupe fournit la tension et la fréquence correctes à son régime de régulation.
- 6) Ne projetez pas d'eau sous pression sur le groupe.

REMARQUE — Personnel et environnement

- 1) Le groupe doit être utilisé par des adultes connaissant le contenu de ce manuel.
- 2) Tenez les enfants, les personnes étrangères au travail et les animaux à l'écart du groupe en fonctionnement.

MONTAGE ET MISE EN SERVICE

Déballage

- 1) Posez le carton sur une surface ferme et plane et ouvrez-le entièrement.
- 2) Retirez les accessoires, les télécommandes et les éléments de protection, et vérifiez que la livraison est complète (FIG. 5).
- 3) Sortez le groupe du carton à l'aide d'un moyen de levage adapté ou avec l'aide de plusieurs personnes, en le tenant par la poignée de transport (FIG. 1, n° 3) et par la base.
- 4) Serrez les freins des roues pivotantes (FIG. 2, n° 14).

Branchement de la batterie

La batterie est livrée installée, avec le câble positif (gaine rouge) raccordé et le câble négatif (gaine noire) libre.

- 1) L'interrupteur de démarrage étant sur OFF, tournez le bouton de la trappe d'accès à la batterie (FIG. 1, n° 7) en position déverrouillée et retirez la trappe.
- 2) Vérifiez que la cosse du câble positif (+) est solidement vissée sur la borne positive et recouverte de son capuchon.
- 3) Retirez la vis (M6 x 12) et l'écrou de la borne négative (–) de la batterie.
- 4) Placez la cosse du câble négatif sur la borne négative, fixez-la avec la vis et l'écrou et recouvrez la borne avec le capuchon noir.
- 5) Remettez la trappe d'accès à la batterie en place et verrouillez le bouton.

REMARQUE : La batterie alimente également le récepteur des télécommandes : si elle n'est pas branchée et chargée, ni le démarrage électrique ni le démarrage à distance ne fonctionnent.

Remplissage d'huile

ATTENTION : Le groupe est livré sans huile. Démarrer le moteur sans huile l'endommage irrémédiablement et annule la garantie.

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et horizontale.
- 2) Desserrez le bouton et retirez la trappe d'entretien (FIG. 2, n° 13).

- 3) Nettoyez les abords de l'orifice de remplissage et retirez le bouchon de remplissage avec jauge.
- 4) À l'aide de l'entonnoir, versez lentement de l'huile SAE 10W-30 de catégorie API SJ ou supérieure, jusqu'à 1,1 l au maximum.
- 5) Pour contrôler le niveau, essuyez la jauge, vissez-la à fond dans l'orifice, retirez-la et vérifiez que l'huile atteint le repère supérieur (H) sans le dépasser. Ne remplissez pas excessivement : un excès d'huile rend le démarrage difficile.
- 6) Revissez le bouchon avec jauge et remettez la trappe d'entretien en place.

REMARQUE : Le moteur est équipé d'un capteur qui l'arrête si le niveau d'huile descend sous le minimum. Considérez les 5 premières heures de fonctionnement comme une période de rodage : travaillez en dessous de 50 % de la puissance nominale, variez la charge de temps à autre et vidangez l'huile à la fin du rodage. Par températures ambiantes très basses ou très élevées, il est possible d'utiliser respectivement de l'huile SAE 5W-30 ou 10W-40.

Remplissage de carburant

- 1) Arrêtez le moteur, placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de démarrage sur OFF, et laissez refroidir le groupe. Faites le plein à l'air libre, dans un lieu bien ventilé.
- 2) Nettoyez les abords du bouchon du réservoir (FIG. 1, n° 1) et retirez-le lentement pour libérer la pression.
- 3) Remplissez avec de l'essence sans plomb 95, propre et fraîche, contenant au maximum 10 % d'éthanol (E5 ou E10). N'utilisez pas d'E15 ni d'E85, et ne mélangez pas d'huile à l'essence.
- 4) Ne dépassez pas l'indicateur rouge de niveau maximal situé dans la goulotte de remplissage, afin de permettre la dilatation du carburant. La capacité du réservoir est de 26 l.
- 5) Fermez fermement le bouchon et essuyez tout débordement.

REMARQUE : L'essence se dégrade avec le temps. N'utilisez pas de carburant stocké depuis plus de 30 jours sans stabilisant et suivez le paragraphe « Stockage » si le groupe doit rester longtemps à l'arrêt. N'ajoutez pas de produits nettoyants moteur ou carburateur dans le réservoir.

Télécommandes

Les télécommandes sont livrées appairées au groupe et ne nécessitent aucune préparation. Si une télécommande ne répond plus alors que sa pile est en bon état, ou si vous devez la remplacer, adressez-vous au service technique AYERBE pour l'appairage.

Mise à la terre

La borne de mise à la terre (FIG. 4, n° 9) est reliée au châssis du groupe et aux contacts de terre des prises de courant. Lorsque l'installation l'exige, raccordez-la à un piquet de terre au moyen d'un conducteur en cuivre isolé vert-jaune d'une section d'au moins 4 mm². La mise à la terre des installations provisoires doit être réalisée par un électricien qualifié conformément à la réglementation en vigueur.

Déplacement avec la poignée rabattable

- 1) Arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de démarrage sur OFF.
- 2) Desserrez les freins des roues pivotantes, déployez la poignée rabattable (FIG. 1, n° 8) et déplacez le groupe sur ses roues sur un sol ferme et plat.
- 3) Une fois sur le lieu de travail, serrez les freins des roues pivotantes et repliez la poignée. Ne soulevez pas le groupe par la poignée rabattable : pour le lever, utilisez un moyen de levage adapté accroché à la poignée de transport et à la base.

UTILISATION

Emplacement du groupe

- 1) Installez le groupe à l'air libre, sur une surface ferme, plane et horizontale, à l'abri de la pluie et de la neige, et serrez les freins des roues pivotantes.
- 2) Laissez au moins 1,5 m de dégagement de tous côtés, à l'écart des murs, des bâtiments et des matières combustibles, pour assurer le refroidissement et la sécurité.
- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'écart des portes, fenêtres et prises d'air. Ne faites pas fonctionner le groupe à l'intérieur d'un véhicule ni sur le plateau d'une camionnette ou d'un camion.

Contrôles avant le démarrage

- 1) Vérifiez le niveau d'huile et de carburant (FIG. 1, n° 2), ainsi que le branchement de la batterie.
- 2) Assurez-vous de l'absence de fuites, de câbles lâches ou effilochés, de tuyaux de carburant fissurés et de pièces desserrées ou endommagées, ainsi que de toute accumulation de débris.
- 3) Débranchez tous les récepteurs des prises du groupe et placez l'interrupteur de ralenti (FIG. 4, n° 7) sur OFF.
- 4) Vérifiez l'état des rallonges et des récepteurs à raccorder.

Démarrage électrique

- 1) Tournez le sélecteur moteur en position RUN (FIG. 4, n° 8).
- 2) Placez l'interrupteur de démarrage sur ON (n° 5).
- 3) Maintenez le bouton START / STOP (n° 6) enfoncé jusqu'au démarrage du moteur, pendant 5 secondes au maximum. Si le moteur ne démarre pas, relâchez-le et attendez au moins 10 secondes avant une nouvelle tentative.
- 4) Laissez tourner le moteur à vide pendant quelques minutes avant de brancher les récepteurs.

Démarrage à distance avec la télécommande

- 1) Préparez le groupe comme pour le démarrage électrique : emplacement correct, niveaux contrôlés et récepteurs débranchés.
- 2) Tournez le sélecteur moteur sur RUN et placez l'interrupteur de démarrage sur ON.
- 3) Maintenez le bouton ON de la télécommande (FIG. 6, A) enfoncé pendant environ 3 secondes. Le voyant de la télécommande (C) s'allume et le moteur démarre.
- 4) Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 10 secondes avant une nouvelle tentative.
- 5) Pour arrêter le moteur, maintenez le bouton OFF de la télécommande (B) enfoncé pendant environ 3 secondes.
- 6) En fin de journée, tournez le sélecteur sur OFF et placez l'interrupteur de démarrage sur OFF.

REMARQUE : La portée de la télécommande diminue en présence d'obstacles (murs, véhicules, structures métalliques) et lorsque la pile est usée. Si le groupe ne répond pas, rapprochez-vous ou vérifiez la pile de la télécommande. La télécommande ne branche ni ne débranche les récepteurs : avant de démarrer ou d'arrêter le moteur à distance, débranchez-les sur le groupe.

Démarrage manuel au lanceur

Si la batterie est déchargée, démarrez le groupe manuellement :

- 1) Tournez le sélecteur moteur sur RUN.
- 2) Saisissez la poignée du lanceur (FIG. 2, n° 10), tirez lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirez vivement et avec force.
- 3) Ramenez lentement la poignée à sa position ; ne la lâchez pas brusquement.

REMARQUE : Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, ou s'il démarre puis s'arrête, vérifiez que le groupe est sur une surface plane et que le niveau d'huile est correct : le capteur d'huile empêche le fonctionnement lorsque le niveau est bas.

Branchement des récepteurs

- 1) Laissez le moteur se stabiliser pendant quelques minutes après le démarrage.
- 2) Vérifiez que les disjoncteurs CA (FIG. 4, n° 14) sont enclenchés.
- 3) Branchez les récepteurs monophasés 230 V ~ 50 Hz sur les prises de courant (n° 15 et 16), un par un et en commençant par le plus puissant, récepteur éteint ; mettez-le ensuite en marche et laissez le moteur se stabiliser entre chaque branchement.
- 4) Ne branchez pas de récepteurs triphasés ni en 60 Hz. Ne dépassez pas au total la puissance nominale de 7 000 W ni l'intensité de chaque prise (16 A pour les schuko et 32 A pour la CEE). La puissance maximale de 7 500 W ne peut être utilisée que pendant de brefs instants, par exemple au démarrage de moteurs électriques.
- 5) Pendant la période de rodage (5 premières heures), ne branchez pas de charges élevées.

Gestion de la puissance

De nombreux récepteurs équipés d'un moteur électrique (compresseurs, pompes, réfrigérateurs, climatiseurs, scies) nécessitent au démarrage une puissance deux à trois fois supérieure à leur puissance de fonctionnement. Pour vérifier que le groupe est suffisant :

- 1) Additionnez la puissance de fonctionnement de tous les récepteurs appelés à fonctionner simultanément. Le résultat ne doit pas dépasser 7 000 W.
- 2) Ajoutez à cette somme la différence entre la puissance de démarrage et la puissance de fonctionnement du récepteur ayant la plus forte pointe de démarrage. Le résultat ne doit pas dépasser 7 500 W.
- 3) Si la plaque du récepteur n'indique que l'intensité, calculez la puissance ainsi : watts = volts x ampères.

Afficheur numérique et interrupteur de ralenti

L'afficheur numérique (FIG. 4, n° 1) indique les heures de fonctionnement cumulées, la tension de sortie, la charge raccordée et la fréquence.

Avec l'interrupteur de ralenti (n° 7) sur ON, le régime moteur s'adapte automatiquement à la charge raccordée, ce qui réduit la consommation et le bruit ; à vide, le moteur passe au ralenti. Démarrez toujours le groupe avec l'interrupteur sur OFF et placez-le sur ON une fois le moteur stabilisé. Remettez-le sur OFF lorsque vous branchez des récepteurs à forte pointe de démarrage, lorsque vous avez besoin de la puissance maximale et chaque fois que vous travaillez en parallèle.

Sortie 12 V CC — charge de batteries

La prise 12 V (FIG. 4, n° 12), protégée par son protecteur CC (n° 11), permet de charger des batteries au plomb-acide de 12 V avec le câble fourni. Utilisez-la uniquement avec des batteries de 12 V.

- 1) Avant de raccorder le câble à une batterie montée sur un véhicule, débranchez le câble de masse de la borne négative (–) de la batterie.
- 2) Raccordez la pince rouge à la borne positive (+) et la pince noire à la borne négative (–) de la batterie.
- 3) Branchez le câble sur la prise 12 V du groupe et démarrez le moteur avec l'interrupteur de ralenti sur OFF.
- 4) Une fois la charge terminée, arrêtez le groupe, débranchez le câble de la prise et retirez d'abord la pince noire, puis la rouge.

ATTENTION : Les batteries au plomb-acide dégagent des gaz explosifs pendant la charge. Chargez-les dans un lieu ventilé, à l'écart des étincelles et des flammes, et protégez-vous les yeux et la peau. Ne démarrez pas le véhicule lorsque le câble de charge est raccordé.

Protections

- 1) Manque d'huile : si le moteur s'arrête en raison d'un niveau d'huile insuffisant, faites l'appoint avant de redémarrer. Si le niveau est correct et que le moteur s'arrête de nouveau, n'insistez pas et adressez-vous au service technique AYERBE.
- 2) Surcharge : si la charge dépasse la capacité du groupe, les sorties CA sont coupées. Débranchez les récepteurs et réduisez la charge ; si la sortie n'est pas rétablie, arrêtez le moteur et redémarrez-le à vide.
- 3) Disjoncteurs CA (FIG. 4, n° 14) : si un disjoncteur se déclenche, débranchez les récepteurs de la prise concernée, vérifiez la charge ainsi que l'état du récepteur et du câble, puis réenclenchez le disjoncteur.
- 4) Protecteur CC (n° 11) : en cas de déclenchement, son bouton ressort. Débranchez le câble de charge, attendez quelques minutes et appuyez sur le bouton pour le réarmer.

Fonctionnement en parallèle

Les bornes de couplage (FIG. 4, n° 10) permettent de relier deux groupes pour additionner leur puissance. Utilisez exclusivement deux groupes AY-8000 INVERT E et le câble de couplage AYERBE, vendu séparément, et suivez également les instructions qui l'accompagnent.

- 1) Placez les deux groupes sur une surface ferme, plane et horizontale, espacés d'au moins 50 cm, freins des roues serrés.
- 2) Les deux groupes étant arrêtés et sans récepteurs branchés, raccordez le câble de couplage aux bornes des deux groupes en respectant les couleurs.
- 3) Placez l'interrupteur de ralenti sur OFF sur les deux groupes.
- 4) Démarrez l'un des groupes et attendez que le moteur se stabilise. Démarrez ensuite le second groupe et attendez également sa stabilisation.
- 5) Branchez les récepteurs en commençant par le plus puissant, sans dépasser la puissance nominale combinée des deux groupes ni l'intensité des prises et du câble de couplage.
- 6) Pour terminer, débranchez les récepteurs, arrêtez les deux groupes et retirez le câble de couplage. Pour travailler avec un seul groupe, le câble doit être retiré.

Prise ATS

La prise ATS (FIG. 4, n° 13) permet de raccorder le coffret d'inversion de sources automatique AYERBE, qui démarre et arrête le groupe en fonction de la disponibilité du réseau. Groupe arrêté, ouvrez le capuchon de la prise et branchez-y le câble du coffret ; suivez ensuite les instructions fournies avec le coffret. Gardez le capuchon de la prise fermé lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Arrêt du moteur

- 1) Éteignez et débranchez tous les récepteurs des prises.
- 2) Laissez tourner le moteur à vide pendant environ deux minutes afin de stabiliser les températures.
- 3) Maintenez le bouton START / STOP (FIG. 4, n° 6) ou le bouton OFF de la télécommande (FIG. 6, B) enfoncé pendant environ 3 secondes, jusqu'à l'arrêt du moteur.
- 4) Tournez le sélecteur moteur sur OFF (n° 8) et placez l'interrupteur de démarrage sur OFF (n° 5).

IMPORTANT : En cas d'urgence, tournez immédiatement le sélecteur moteur sur OFF. Laissez toujours le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de démarrage sur OFF lorsque le groupe n'est pas utilisé : vous évitez ainsi les démarrages involontaires depuis les télécommandes.

Fonctionnement en altitude

La puissance du moteur diminue d'environ 3,5 % tous les 300 m d'altitude en raison de la plus faible teneur en oxygène de l'air, ainsi que de 1 % par tranche de 6 °C de température ambiante au-delà de 16 °C. Si vous utilisez habituellement le groupe au-dessus de 1 500 m, consultez le service technique AYERBE pour adapter le

carburateur. Un groupe adapté à l'altitude ne doit pas être utilisé à une altitude inférieure, car le moteur risque d'être endommagé.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

DANGER : Avant toute opération d'entretien, arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, débranchez les récepteurs, tournez le sélecteur sur OFF, placez l'interrupteur de démarrage sur OFF et retirez le capuchon de la bougie afin d'éviter tout démarrage accidentel, y compris depuis les télécommandes.

AVERTISSEMENT : N'utilisez jamais un groupe endommagé ou en panne. Ne modifiez pas le régulateur de vitesse réglé en usine : cela peut endommager le groupe et les récepteurs et annule la garantie. Un entretien incorrect annule également la garantie.

Plan d'entretien

Respectez les intervalles du tableau, selon la première échéance atteinte, et réduisez-les lorsque le groupe travaille à forte charge, par températures élevées ou en milieu poussiéreux.

Opération	Périodicité
Contrôler le niveau d'huile et inspecter visuellement le groupe	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Nettoyer les abords des grilles de ventilation et de l'échappement	Avant chaque utilisation ou toutes les 8 heures
Vidanger l'huile (fin du rodage)	Après les 5 premières heures
Vidanger l'huile	Après 25 heures ou le premier mois
Vidanger l'huile	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le filtre à air	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Contrôler, nettoyer et régler la bougie	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Nettoyer le pare-étincelles	Toutes les 100 heures ou tous les 6 mois
Remplacer le filtre à air	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Remplacer la bougie	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois
Contrôler le fonctionnement des télécommandes et l'état de leurs piles	Tous les 12 mois
Contrôler et régler le jeu aux soupapes *	Toutes les 200 heures ou tous les 12 mois

* Opération réservée au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié.

REMARQUE : Vidangez l'huile tous les mois lorsque le groupe travaille à forte charge ou par températures élevées, et nettoyez le filtre à air plus souvent en milieu sale ou poussiéreux.

Vidange de l'huile

Vidangez l'huile moteur tiède, et non chaude, pour qu'elle s'écoule mieux.

- 1) À l'aide d'un moyen de levage adapté, placez le groupe sur une surface surélevée, stable et horizontale, par exemple un établi robuste.
- 2) Dévissez le bouton de la trappe d'accès à l'huile et retirez la trappe du panneau latéral.
- 3) Placez un récipient adapté sous le groupe et retirez le joint en caoutchouc noir situé sous le bouchon de vidange.
- 4) Retirez le bouchon de remplissage avec jauge pour faciliter la vidange.
- 5) Desserrez le bouchon de vidange avec une clé et laissez l'huile s'écouler entièrement.

- 6) Remettez en place le bouchon de vidange et le joint en caoutchouc.
- 7) Le groupe étant horizontal, ajoutez 1,1 l d'huile SAE 10W-30 comme indiqué au paragraphe « Remplissage d'huile ».
- 8) Essuyez tout débordement et remettez en place la trappe d'accès à l'huile.
- 9) Remettez l'huile usagée à un collecteur agréé. Ne la déversez pas sur le sol ni dans les égouts.

ATTENTION : Évitez le contact de la peau avec l'huile moteur et lavez-vous à l'eau et au savon après l'opération.

Filtre à air

- 1) Desserrez les vis de la trappe d'entretien (FIG. 2, n° 13) et retirez-la.
- 2) Libérez le clip du couvercle du filtre à air, tirez le couvercle vers le bas et retirez-le.
- 3) Retirez l'élément filtrant. S'il est sale, lavez-le à l'eau tiède savonneuse, rincez-le, essorez-le et laissez-le sécher complètement.
- 4) Remplacez-le s'il est endommagé ou ne peut pas être correctement nettoyé.
- 5) Remettez l'élément en place, montez le couvercle du filtre et reposez la trappe d'entretien.

ATTENTION : Ne faites jamais fonctionner le moteur sans filtre à air : la poussière aspirée provoque une usure rapide du moteur.

Bougie

- 1) Retirez la trappe d'entretien et débranchez le capuchon de la bougie.
- 2) Nettoyez la saleté autour de la base de la bougie et extrayez-la avec la clé à bougie fournie.
- 3) Contrôlez la bougie : remplacez-la si l'isolant est fissuré ou ébréché. Nettoyez les dépôts des électrodes avec une brosse métallique.
- 4) Vérifiez avec une jauge d'épaisseur que l'écartement des électrodes est de 0,7 à 0,8 mm. Si nécessaire, réglez-le en pliant avec précaution l'électrode de masse. Le cas échéant, remplacez la bougie par une NGK BPR7ES ou équivalente.
- 5) Vissez la bougie à la main avec précaution. Serrez-la avec la clé d'un demi-tour si elle est neuve, ou de 1/8 à 1/4 de tour si elle est réutilisée, puis remettez le capuchon.
- 6) Reposez la trappe d'entretien.

REMARQUE : Une bougie mal serrée chauffe excessivement et peut endommager le moteur.

Pare-étincelles

- 1) Laissez refroidir complètement le moteur et le silencieux.
- 2) Retirez les vis du cache du silencieux et déposez le cache.
- 3) Desserrez la vis du collier, retirez le collier et la plaque de fermeture, puis extrayez la grille du pare-étincelles.
- 4) Éliminez les dépôts de calamine de la grille avec une brosse métallique. Remplacez-la si elle est endommagée.
- 5) Remettez la grille dans le silencieux, montez la plaque et le collier, puis refixez le cache avec ses vis.

ATTENTION : Un pare-étincelles obstrué réduit les performances du moteur.

Jeu aux soupapes

Un jeu aux soupapes correct est essentiel pour la durée de vie du moteur. Le contrôle et le réglage doivent être effectués moteur froid et sont réservés au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié. Valeurs : 0,10 à 0,15 mm à l'admission et 0,15 à 0,20 mm à l'échappement.

Nettoyage

- 1) Nettoyez les surfaces extérieures avec un chiffon humide. N'utilisez ni tuyau d'arrosage ni nettoyeur haute pression : l'eau peut contaminer le carburant ou pénétrer dans l'alternateur par les grilles de ventilation.
- 2) Éliminez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.
- 3) Dégagez les grilles de ventilation à l'air comprimé basse pression (1,7 bar au maximum) et vérifiez qu'elles ne sont pas obstruées.
- 4) Nettoyez les télécommandes avec un chiffon sec. Ne les mouillez pas et ne les exposez pas aux chocs ni aux températures extrêmes.

Piles des télécommandes

Si le voyant d'une télécommande (FIG. 6, C) ne s'allume pas lorsqu'on appuie sur un bouton ou si la portée diminue nettement, ouvrez le boîtier en retirant ses vis et remplacez la pile par une pile du même type, en respectant la polarité indiquée dans son logement. Déposez la pile usagée dans un point de collecte.

Batterie du groupe

La batterie se recharge automatiquement pendant le fonctionnement du moteur. Si le groupe est peu utilisé, démarrez-le régulièrement comme indiqué au paragraphe « Stockage ». Si la batterie ne parvient pas à démarrer le moteur, utilisez le lanceur.

Pour remplacer la batterie :

- 1) Sélecteur sur OFF et interrupteur de démarrage sur OFF, tournez le bouton de la trappe d'accès à la batterie (FIG. 1, n° 7) et retirez la trappe.
- 2) Débranchez d'abord le câble négatif (-), puis le câble positif (+).
- 3) Détachez les sangles en caoutchouc de maintien et retirez la batterie.
- 4) Installez une batterie neuve au plomb-acide étanche de 12 V — 14 Ah et de mêmes dimensions (149 x 85 x 130 mm) et maintenez-la avec les sangles.
- 5) Branchez d'abord le câble positif (+), puis le câble négatif (-), recouvrez les bornes de leurs capuchons et remettez la trappe en place.

AVERTISSEMENT : La batterie contient de l'acide sulfurique, corrosif et toxique, et ses bornes contiennent du plomb. Portez des gants et des lunettes de protection, tenez la batterie hors de portée des enfants et lavez-vous les mains après l'avoir manipulée.

Stockage

Si le groupe doit rester à l'arrêt, faites-le fonctionner au moins 30 minutes tous les 30 jours. Si ce n'est pas possible, préparez-le en fonction de la durée de stockage prévue.

Stockage jusqu'à un an :

- 1) Remplissez le réservoir d'essence fraîche et ajoutez un stabilisant de carburant.
- 2) Faites fonctionner le groupe sans récepteurs pendant 10 à 15 minutes pour que le stabilisant circule dans tout le circuit.
- 3) Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir au moins 30 minutes.
- 4) Retirez la trappe d'entretien, placez un récipient adapté sous le tuyau de vidange du carburateur, desserrez la vis de vidange de la cuve et laissez s'écouler l'essence. Resserrez la vis et remettez la trappe en place.

Stockage de plus d'un an :

- 1) Moteur froid, videz l'essence du réservoir à l'aide d'un siphon non conducteur, à l'air libre.
- 2) Démarrez le moteur et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête faute de carburant, ou videz la cuve du carburateur comme indiqué ci-dessus.

- 3) Vidangez l'huile moteur.
- 4) Retirez la bougie, versez une cuillerée (5 à 10 cm³) d'huile moteur propre dans le cylindre et tirez lentement plusieurs fois sur le lanceur pour la répartir. Remettez la bougie en place.
- 5) Tirez lentement sur le lanceur jusqu'à sentir une résistance : les soupapes sont alors fermées, ce qui empêche l'humidité de pénétrer dans le cylindre.

Dans les deux cas, placez le sélecteur sur OFF et l'interrupteur de démarrage sur OFF, nettoyez le groupe et, une fois refroidi, rangez-le en position horizontale dans un lieu propre, sec et ventilé, à l'abri du soleil, à l'écart des sources d'inflammation et en dehors des pièces habitées. Rangez les télécommandes avec le manuel.

DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
Le moteur ne démarre pas, démarre difficilement ou s'arrête	Sélecteur moteur sur OFF	Tournez-le sur RUN
	Manque de carburant, ou carburant ancien ou contenant de l'eau	Faites le plein ; si l'essence est ancienne ou contient de l'eau, videz le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Niveau d'huile bas	Faites l'appoint et placez le groupe sur une surface plane
	Récepteurs branchés pendant le démarrage	Débranchez tous les récepteurs
	Filtre à air encrassé	Nettoyez ou remplacez le filtre
	Capuchon de bougie débranché ou bougie défectueuse	Branchez le capuchon ; nettoyez ou remplacez la bougie
	Moteur noyé	Attendez 5 minutes et réessayez
	Pare-étincelles obstrué	Nettoyez ou remplacez la grille du pare-étincelles
Le démarrage électrique ne fonctionne pas	Filtre à carburant obstrué, soupapes ou compression défectueuses	Adressez-vous au service technique AYERBE
	Interrupteur de démarrage sur OFF	Placez-le sur ON
Le groupe ne répond pas à la télécommande	Batterie déchargée ou câble négatif desserré	Rechargez-la ou resserrez la cosse ; utilisez le lanceur
	Interrupteur de démarrage ou sélecteur sur OFF	Placez l'interrupteur sur ON et le sélecteur sur RUN
	Pile de la télécommande usée (le voyant C ne s'allume pas)	Remplacez la pile
	Télécommande hors de portée ou obstacles	Rapprochez-vous du groupe
	Télécommande non appairée	Adressez-vous au service technique AYERBE
Le moteur tourne à vide mais cale lors du branchement des récepteurs	Batterie du groupe déchargée	Rechargez-la ; utilisez le lanceur
	Groupe en surcharge	Réduisez la charge (voir « Gestion de la puissance »)
	Court-circuit dans un récepteur	Débranchez le récepteur défectueux
	Interrupteur de ralenti sur ON avec des récepteurs à fort démarrage	Placez-le sur OFF
Puissance insuffisante ou	Régime moteur trop bas ou défaut du circuit	Adressez-vous au service technique AYERBE
	Charge excessive	Réduisez la charge

Panne	Cause probable	Solution
moteur instable	Filtre à air encrassé ou pare-étincelles obstrué	Nettoyez ou remplacez l'élément
	Carburant altéré	Videz le réservoir et le carburateur et remplissez d'essence fraîche
	Carburateur incorrecte ou filtre à carburant obstrué	Adressez-vous au service technique AYERBE
Pas de tension aux prises 230 V	Disjoncteur CA déclenché	Réduisez la charge et réenclenchez le disjoncteur
	Surcharge	Débranchez des récepteurs ; si la sortie n'est pas rétablie, arrêtez et redémarrez le groupe
	Récepteur, fiche ou rallonge défectueux	Essayez un autre récepteur ; contrôlez ou remplacez l'élément défectueux
	Défaut interne	Adressez-vous au service technique AYERBE
Pas de tension à la prise 12 V	Protecteur CC déclenché	Réarmez le protecteur
	Connexion lâche ou câble endommagé	Contrôlez les connexions et le câble
Un disjoncteur ou un protecteur se déclenche à répétition	Surcharge	Réduisez la charge
	Câble ou récepteur endommagé	Contrôlez le câblage et remplacez le récepteur défectueux

VUE ÉCLATÉE ET PIÈCES DÉTACHÉES

Ce chapitre présente la vue éclatée du groupe, divisée en six ensembles (E-01 à E-06). La colonne « Qté » indique le nombre de pièces montées sur le groupe.

Pour commander une pièce détachée, indiquez le modèle, la référence AYERBE et le numéro de série du groupe, ainsi que l'ensemble, le numéro de repère et la désignation de la pièce. Utilisez exclusivement des pièces détachées d'origine AYERBE.

Le moteur (E-01, n° 1) est livré complet ; ses pièces sont détaillées dans l'ensemble E-06.

AVERTISSEMENT : Le démontage et la réparation du moteur, de l'alternateur, du module inverter et du circuit de carburant sont réservés au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié.

E-01 — Moteur et échappement

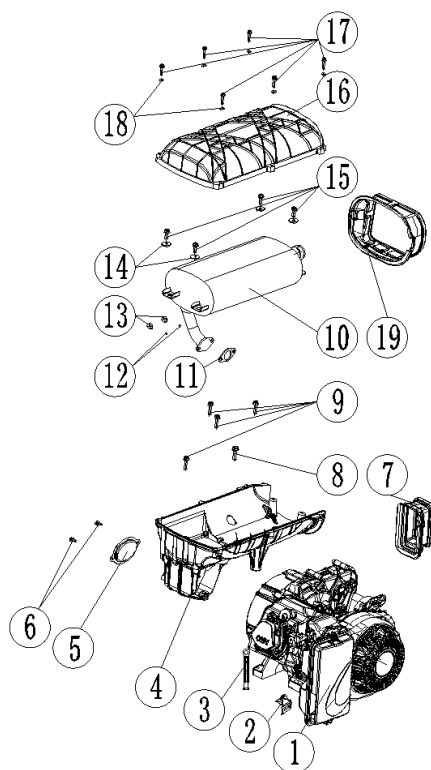


FIG. 7 — Vue éclatée E-01 : moteur et échappement

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Moteur complet	1	11	Joint du silencieux	2
2	Support du filtre à air	1	12	Rondelle élastique	2
3	Capteur de température	1	13	Écrou hexagonal	2
4	Carter inférieur du silencieux	1	14	Rondelle plate	4
5	Plaqué du carter inférieur du silencieux	1	15	Vis à tête hexagonale à embase	4
6	Vis à tête hexagonale à embase	2	16	Carter supérieur du silencieux	1
7	Carter de sortie d'air de l'alternateur	1	17	Vis à tête hexagonale à embase	6
8	Vis à tête hexagonale à embase	1	18	Rondelle plate	6
9	Vis à tête hexagonale à embase	4	19	Carter de sortie d'air du silencieux	1
10	Silencieux	1			

E-02 — Base, roues et batterie

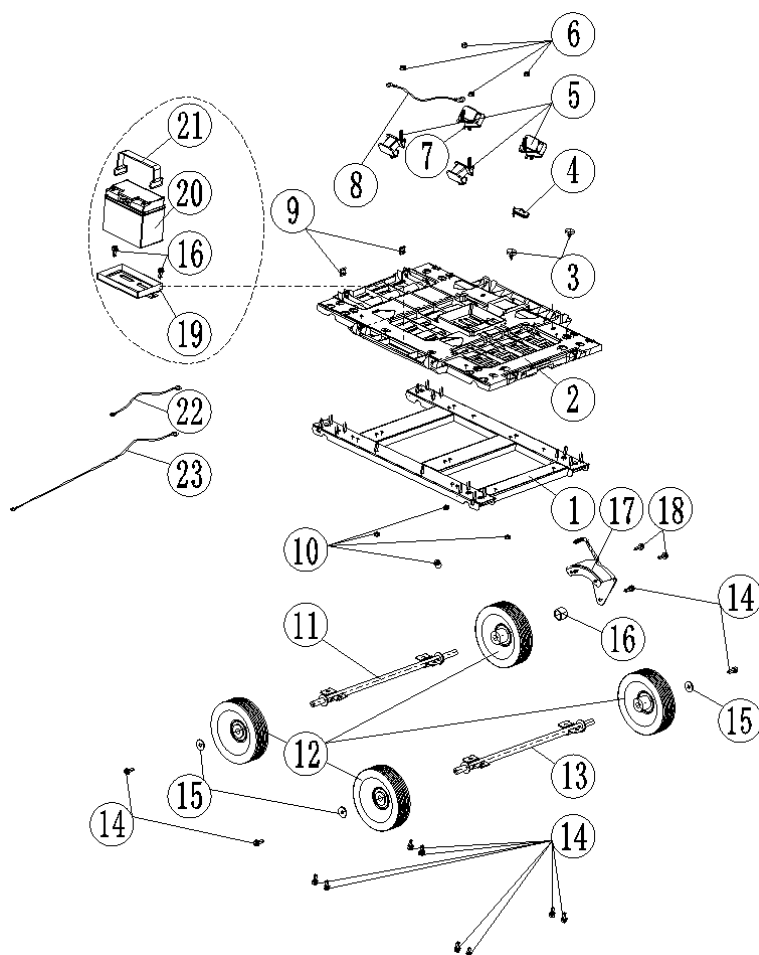
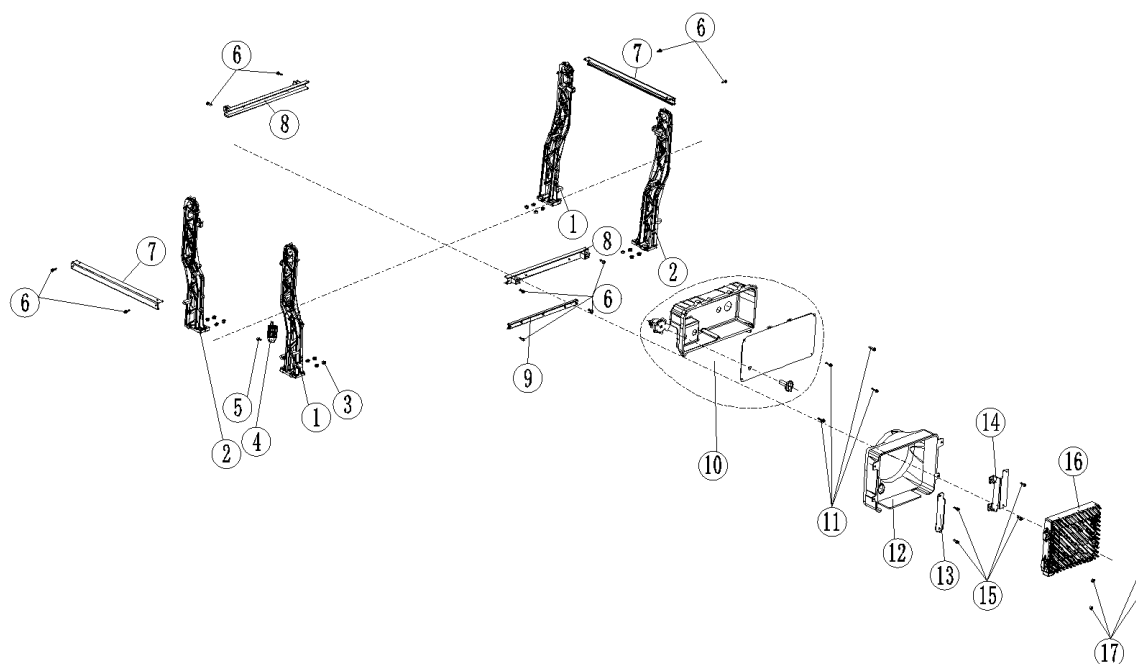
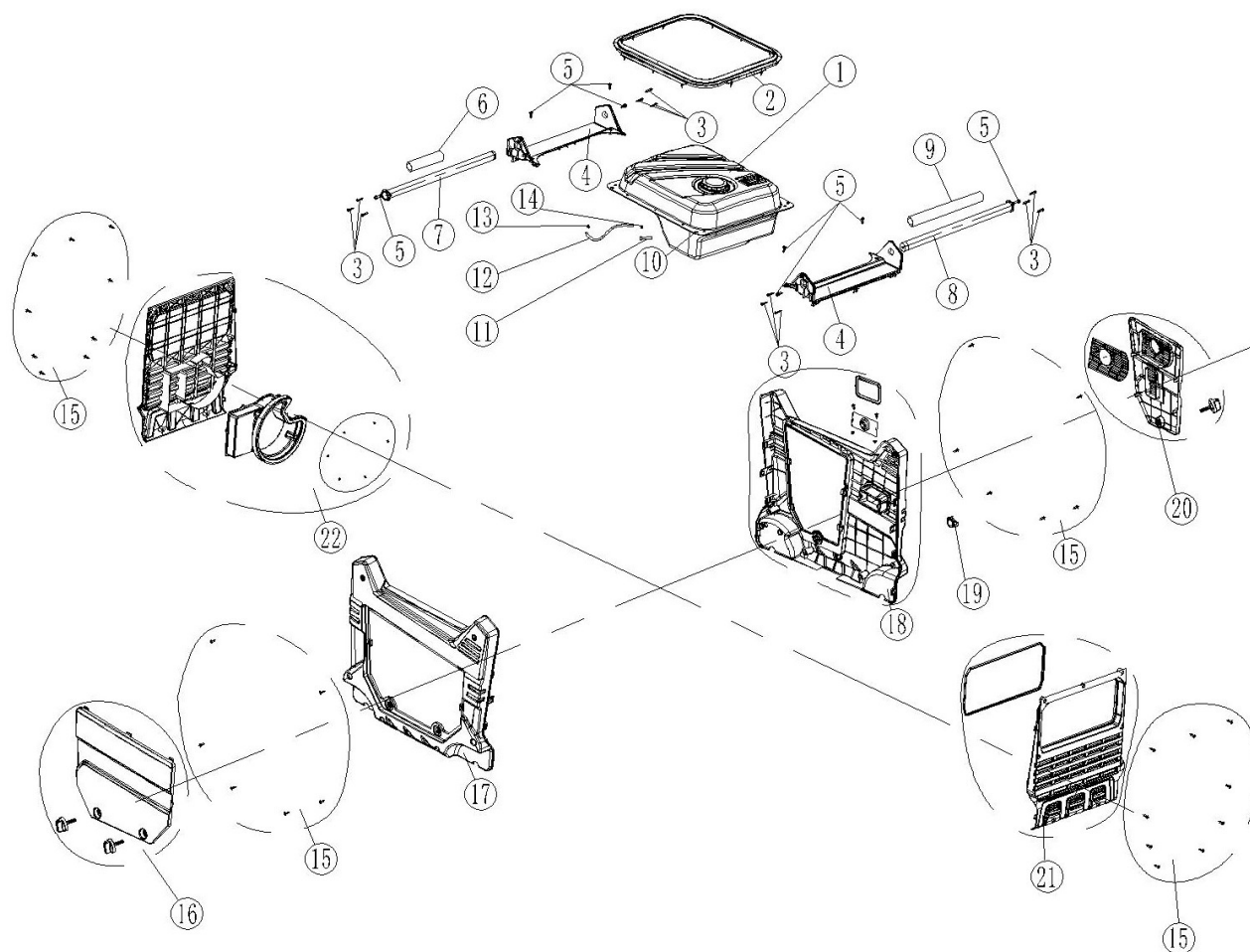


FIG. 8 — Vue éclatée E-02 : base, roues et batterie

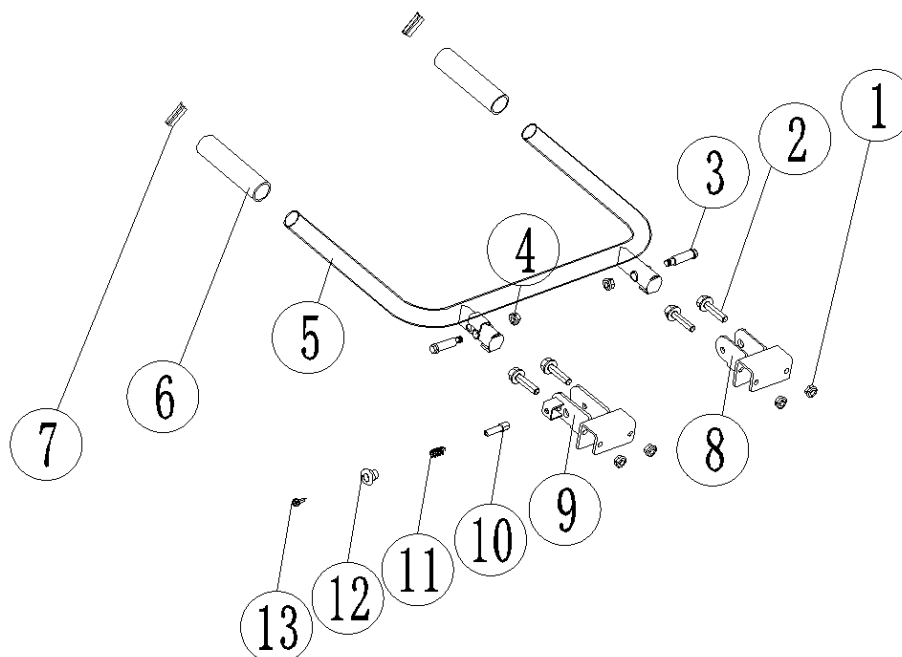
N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Châssis support	1	13	Essieu	1
2	Plaque de base	1	14	Vis à tête hexagonale à embase	18
3	Amortisseur du module inverter	2	15	Rondelle plate	3
4	Obturateur de l'orifice de vidange d'huile	1	16	Bague	1
5	Support antivibratoire	3	17	Ensemble de frein	1
6	Écrou hexagonal à embase	4	18	Vis à tête hexagonale à embase	2
7	Support antivibratoire	1	19	Bac de batterie	1
8	Câble de mise à la terre	1	20	Batterie 12 V — 14 Ah	1
9	Écrou à clip	16	21	Sangle de maintien de la batterie	1
10	Écrou hexagonal à embase	4	22	Câble négatif de la batterie	1
11	Essieu	1	23	Câble positif de la batterie	1
12	Roue complète	4			

E-03 — Châssis, panneau de commande et module inverter

FIG. 9 — Vue éclatée E-03 : châssis, panneau de commande et module inverter

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Montant droit du châssis	2	10	Panneau de commande complet	1
2	Montant gauche du châssis	2	11	Vis à tête hexagonale à embase	4
3	Écrou hexagonal à embase	16	12	Carénage de guidage d'air	1
4	Stabilisateur de tension CC	1	13	Support gauche du module inverter	1
5	Vis à tête hexagonale à embase	1	14	Support droit du module inverter	1
6	Vis à tête hexagonale à embase	10	15	Vis à tête hexagonale à embase	4
7	Traverse latérale du châssis	2	16	Module inverter	1
8	Traverse supérieure avant et arrière	2	17	Écrou hexagonal à embase	4
9	Traverse inférieure avant	1			

E-04 — Capot et réservoir de carburant

FIG. 10 — Vue éclatée E-04 : capot et réservoir de carburant

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Réservoir de carburant complet	1	12	Durite de carburant	1
2	Joint du réservoir	1	13	Collier de serrage B9,5	2
3	Vis autotaraudeuse	12	14	Collier de serrage B10,5	1
4	Plaque supérieure du capot	2	15	Vis à tête hexagonale à embase	36
5	Vis à tête hexagonale à embase	8	16	Panneau latéral gauche à ouverture	1
6	Poignée en caoutchouc	1	17	Panneau latéral gauche	1
7	Tube de la poignée de transport	1	18	Panneau latéral droit	1
8	Tube de la poignée de transport	1	19	Obturateur de la vis de vidange d'huile	1
9	Poignée en caoutchouc	1	20	Panneau latéral droit à ouverture	1
10	Vis à tête hexagonale à embase	4	21	Panneau de protection du module inverter	1
11	Tamis de remplissage	1	22	Panneau de protection de l'alternateur	1

E-05 — Poignée rabattable

FIG. 11 — Vue éclatée E-05 : poignée rabattable

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Écrou autofreiné nylon	4	8	Support gauche de la poignée	1
2	Vis à tête hexagonale à embase	4	9	Support droit de la poignée	1
3	Axe de fixation de la poignée	2	10	Axe mobile	1
4	Écrou hexagonal à embase	2	11	Ressort de tension	1
5	Tube de la poignée rabattable	1	12	Tirette de déverrouillage	1
6	Poignée en caoutchouc	2	13	Vis à tête hexagonale à embase	1
7	Bouchon en caoutchouc	2			

E-06 — Moteur

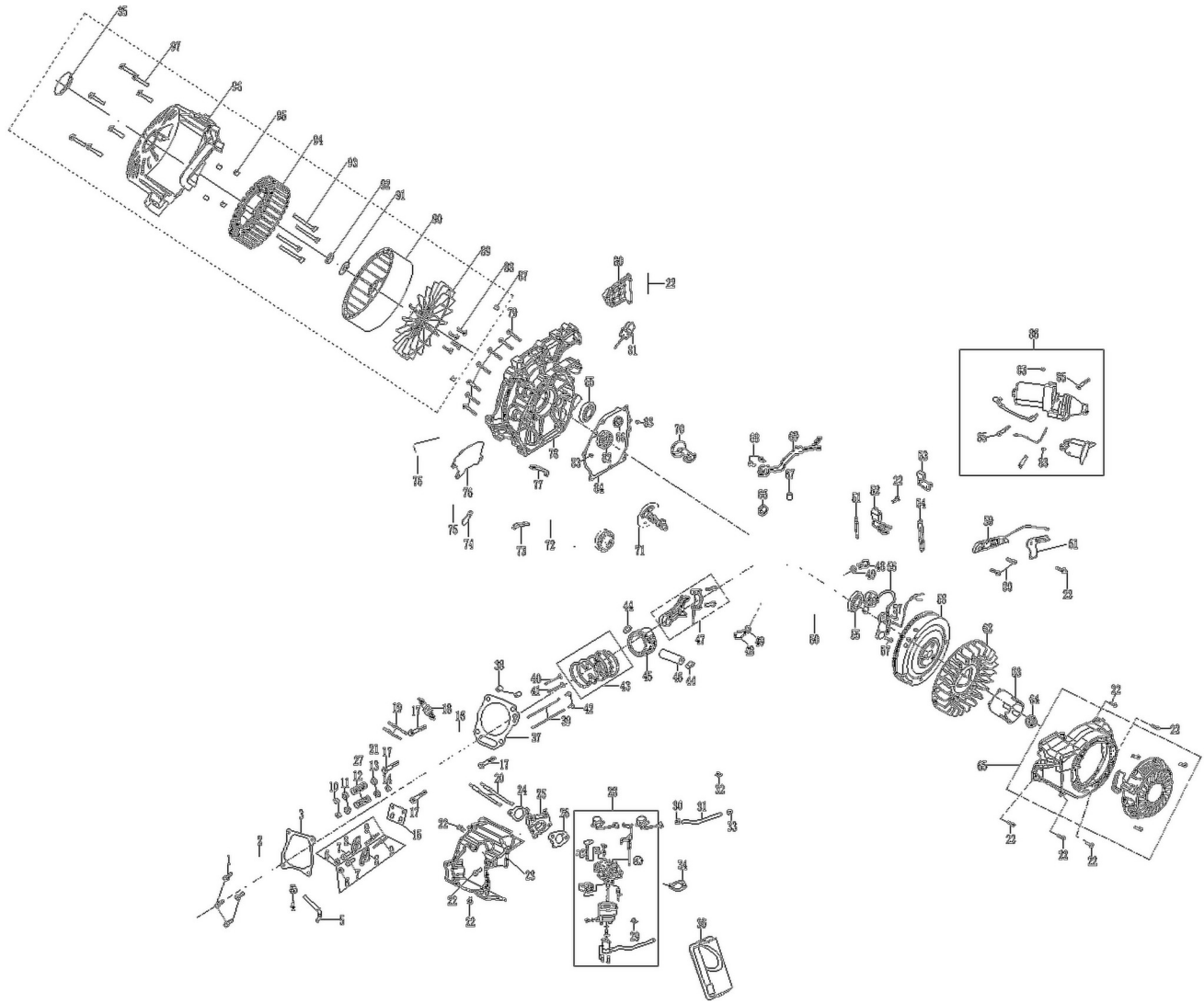


FIG. 12 — Vue éclatée E-06 : moteur

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 20	4	50	Carter moteur	1
2	Couvre-culbuteurs	1	51	Attache-câbles métallique	1
3	Joint de couvre-culbuteurs	1	52	Module d'alarme d'huile	1
4	Collier de serrage	1	53	Limiteur de régime	1
5	Tuyau de reniflard	1	54	Attache-câbles métallique	1
6	Écrou hexagonal M6	2	55	Bague d'étanchéité 35 x 52 x 8	2
7	Axe de culbuteur	2	56	Bobine d'allumage	1
8	Culbuteur	2	57	Vis à tête hexagonale à embase M8 x 32	2
9	Goujon M6/M8 x 55	2	58	Volant magnétique	1
10	Rotateur de soupape d'échappement	2	59	Bobine de charge	1
11	Coupelle de ressort de soupape d'échappement	2	60	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 25	2
12	Ressort de soupape	2	61	Plaque serre-câbles	1
13	Coupelle inférieure de ressort de soupape	2	62	Ventilateur	1
14	Joint de queue de soupape	2	63	Poulie de lanceur	1
15	Plaque de guidage des tiges de culbuteur	1	64	Écrou de volant M16 x 1,5	1
16	Culasse complète	1	65	Lanceur	1
17	Vis à tête hexagonale à embase M10 x 87	4	66	Roulement 6202	2
18	Bougie	1	67	Bouchon	1
19	Goujon M8 x 35	2	68	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 16	2
20	Goujon M6/M8 x 110	2	69	Capteur de niveau d'huile	1
21	Coupelle de ressort de soupape	2	70	Arbre d'équilibrage	1
22	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 12	14	71	Arbre à cames	1
23	Déflexeur d'air de culasse	1	72	Vilebrequin	1
24	Joint d'admission	1	73	Joint du déflexeur de culasse	1
25	Isolant de carburateur	1	74	Plaque de maintien du couvercle de carter	1
26	Joint de carburateur	2	75	Vis à tête fraisée M6 x 12	4
27	Clavette de soupape	4	76	Plaque de maintien en secteur	1
28	Carburateur	1	77	Joint du déflexeur de culasse	1
29	Attache-câbles	1	78	Couvercle de carter	1
30	Collier de serrage	1	79	Vis à tête hexagonale à embase M8 x 40	10
31	Durite de carburant	1	80	Déflexeur du couvercle de carter	1
32	Attache-câbles	1	81	Bouchon de remplissage avec jauge	1
33	Gaine de protection de la durite	1	82	Roulement 6307	1
34	Joint du filtre à air	1	83	Goupille de centrage	2
35	Bouchon en caoutchouc	1	84	Joint de couvercle de carter	1
36	Filtre à air complet	1	85	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 30	2
37	Joint de culasse	1	86	Démarrateur 12 V	1
38	Goupille de centrage	2	87	Goupille de centrage	2
39	Tige de culbuteur	2	88	Vis à tête hexagonale à embase M6 x 20	4
40	Soupape d'échappement	1	89	Ventilateur de l'alternateur	1
41	Soupape d'admission	1	90	Rotor de l'alternateur	1
42	Poussoir de soupape	2	91	Rondelle plate	1
43	Jeu de segments	1	92	Écrou hexagonal à embase M18 x 1,5	1
44	Circlip d'axe de piston	2	93	Vis CHC M8 x 70	4
45	Piston	1	94	Stator de l'alternateur	1
46	Axe de piston	1	95	Goupille de centrage	4
47	Bielle complète	1	96	Flasque arrière de l'alternateur	1
48	Vis de vidange d'huile M12	2	97	Vis à tête hexagonale à embase M8 x 40	7
49	Rondelle en aluminium	2			

MISE AU REBUT

En fin de vie, le groupe ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Avant sa mise au rebut, vidangez le réservoir de carburant et l'huile moteur et remettez-les à un collecteur agréé.

La batterie du groupe et les piles des télécommandes doivent être retirées et déposées dans un point de collecte des batteries et piles conformément au règlement (UE) 2023/1542. Les composants électriques et électroniques (alternateur inverter, panneau de commande, afficheur, récepteur et télécommandes, câblage) doivent être remis à une déchetterie ou à un collecteur agréé, conformément à la directive 2012/19/UE et à la réglementation nationale en vigueur. Les pièces métalliques et plastiques peuvent être remises au recyclage.

REMARQUE : L'élimination incorrecte des huiles, carburants, batteries, piles et déchets d'équipements électriques et électroniques est sanctionnée par la réglementation en vigueur.



**DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD
E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»**

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

Declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que a continuación se detalla es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan:

Declares under its sole responsibility that the product described below complies with the provisions of the following directives and harmonised standards:

Déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-après est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées suivantes :

Declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir descrito está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas seguintes:

**GRUPO ELECTRÓGENO INVERTER
AY-8000 INVERT E — cód. 5430430**

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS:

2006/42/CE — Máquinas · 2014/30/UE — Compatibilidad Electromagnética · 2000/14/CE — Emisiones sonoras de máquinas de uso al aire libre · 2011/65/UE — RoHS

Normas armonizadas / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:

UNE-EN ISO 8528-13 · UNE-EN ISO 12100 · UNE-EN 55012 · UNE-EN IEC 61000-6-1 · UNE-EN IEC 61000-6-3 · UNE-EN ISO 3744 · UNE-EN IEC 63000

Vitoria-Gasteiz, a 17 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz

Gerente / Manager / Gérant / Gerente